UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL PEDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE (COSP)
DE L'ECOLE « SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE »

D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

1

Réuni le 29 septembre 2026
Séance n°38

Étaient présents ou représentés les 29 membres suivants (sur 42 membres) :

Direction de l'école SPECTRUM

Membres élus du CoSP

Collège A
- M. Médéric Boquien
- M. Reda Chhaibi
- M. Nicolas Coltice (*représenté par Mireille Laigle*)
- Mme Elise Dumont
- Mme Mathilde Hugbart (*représentée par Christophe Raufaste*)
- Mme Mireille Laigle
- Mme Elisabeth Pécou
- M. Christophe Raufaste
- Mme Séverine Rigot

Collège B
- Mme Blandine Alloing
- M. Mathieu Bellec (*représenté par Blandine Alloing*)
- Mme Gaëlle Creff
- Mme Stella Krell
- Mme Frédérique Leclerc
- Mme Ann Lemahieu
- M. Frantz Martinache
- M. Christophe Matonti
- M. Emmanuel Militon
- Mme Sylvie Robbe-Dubois (*représentée par Frantz Martinache*)

Collège BIATSS
- Mme Roxanne Ligi

Collège ETUDIANT

Membres nommés du CoSP
- M. Florence Bigot-Cormier (*représentée par Frédérique Leclerc*)
- M. Christophe Cazanave
- M. Nicolas Espurt (*représenté par Christophe Matonti*)
- Mme Sophie Martini (*représentée par Elisabeth Taffin de Givenchy*)
- M. Mohamed Mehiri
- M. Thomas Rey (*représenté par Reda Chhaibi*)
- Mme Maria-Paola Santisi D'Avila (*représentée par Médéric Argentina*)
- Mme Elisabeth Taffin de Givenchy

Membres invités permanents
- M. Stéphane Amelin
- M. François Gautero
- Mme Ketty Guillouzouic
- M. Olivier Legrand
- M. Mathias Marconi
- M. Hervé Michel
- M. Jacques Alexandre Sepulchre
- M. Oliver Pantz
- M. Ingo Waschkies

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

Séance animée par : Médéric Argentina et Frédéric Cappa

Étaient absents ou excusés les 13 membres suivants :

- M. Erwann Aubry
- M. Cyrille Baudouin
- Mme Sandrine Bertetic
- M. Marcel Carbillet
- M. David Mary
- M. Antoine Mangin
- M. Fabrice Mortessagne
- M. Charbel Moussa
- Mme Ines Gassin
- M. Rémi Madelbos
- M. Adel Manaa
- M. Bounaya Maecha
- Mme Mathilda Squarta

Ordre du jour

I. Approbation des modalités de contrôle et de connaissance (MCC) des masters de l'école et des formations du Portail Sciences, Ingénierie, Technologies, Environnement – *A. Lemahieu, O. Legrand*
II. Fraude aux examens : rappel de prévention et moyens d'actions – *Amira Derouaz*
III. Paramétrage de la plateforme FlexEtudes – Ingo Waschkies
IV. Approbation de la création d'un magistère en mathématiques – *Elisabeth Pecou*
V. Point d'étape sur l'évolution de notre offre de formation en chimie – *Herve Michel*
VI. Décisions du CoPil de l'Ecole
VII. Questions et remarques sur les décisions du CoPil et les informations de la direction de l'école
VIII. Questions diverses

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

I) APPROBATION DES MCC DES MASTERS DE L'ÉCOLE ET DES FORMATIONS DU PORTAIL S&T

Panorama de l'offre de formation SPECTRUM



Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC) :

- Définissent les règles d'évaluation par UE et pour l'année
- Précisent les conditions de validation, de passage et d'obtention du diplôme
 - ➢ Les composantes peuvent les modifier, dans le cadre de leur délégation et conformément au guide de la Direction des Études et de la Formation.

MCC des UE / ECUE

- Modalités d'évaluation : CCI, CC + CT…
- Modalités et durée des épreuves
- Compensation et capitalisation des UE
- Poids des ECUE / règles de calcul

Informations écrites sur les fiches maquettes, onglets «MCC ».

Modalités de validation de l'année

- Conditions de validation et de passage à l'année suivante
- Règles de calcul des résultats de l'année
- Conditions d'obtention du diplôme, conformément aux règles en vigueur

Informations intégrées aux maquettes, onglet «fiche générale »

Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) relevant de l'offre de formation de l'école du Portail Sciences et technologies (S&T), détaillées ci-après, sont présentées par Mme Ann Lemahieu, Mathématicienne, et chargée de mission formation et M. Oliver Legrand, Physicien, et chargé de mission formation de l'école SPECTRUM.

Modification du Portail Science, Ingénierie, Technologies et Environnement (SITE)

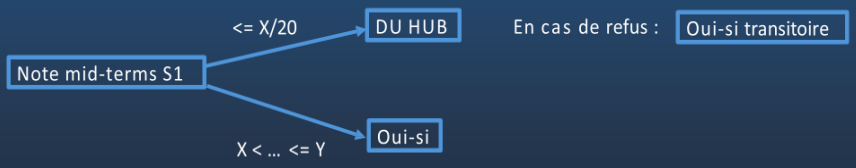
Les motifs pour les changements deMCC

1. ARE (Accompagnement réussite étudiante)
2. Pilotage de la formation (Changement/Introduction de notes seuils)
3. Lisibilité
4. Mise en conformité
5. Nouvelles Compétences Transversales en L3

ARE = Accompagnement Réussite Étudiante

Catégorie 1 : Dispositifs disciplinaires (remises à niveau, accompagnement hebdomadaire, tutorat étudiant)
Catégorie 2 : Test de positionnement/Mid-terms
Catégorie 3 : Orientation
Catégorie 4 : Ateliers méthodo
Catégorie 5 : Transition L-M
Catégorie 6 : Flexibilité

1. Changements des MCC dans le cadre de l'ARE pour les L1 classiques : orientation en cours d'année

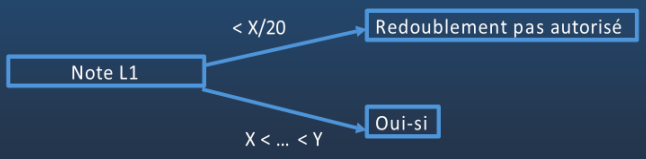


Ces orientations sont réexaminées à l'issue du jury de S1 :



Math : X=3, Y=6, Z=6, T=8
Info : X=3, Y=6, Z=6
Phys : X=3 , Y=6, Z=6
Electronique : X=3, Y=6, Z=6
MIASHS : X=3, Y=5, Z=5

1. Changements des MCC dans le cadre de l'ARE pour les L1 classiques : redoublement

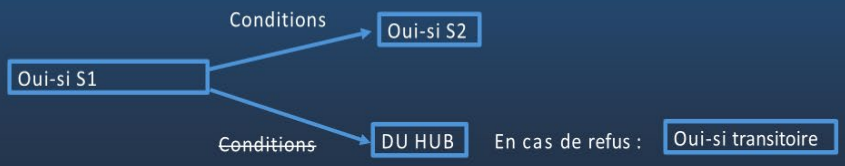


Deuxième redoublement : Exceptionnel

Pour toutes les licences (L1, L2, L3) du portail SITE, la valeur minimale de X = 2. Certaines mentions/années ont renforcé le seuil :

Math : L1, L2 : X=4, L3 : X=4,5
Info : L1, L2 : X = 4
Phys : L1, L2, L3 : X=4
Electronique : L1 : X=2, Y=7
MIASHS : L3 : décision jury
(ICPAC : L3 : redoublement non autorisé)

1. Changements des MCC dans le cadre de l'ARE pour le L1 oui-si : orientation en cours d'année



(voir Cadrage général du Portail SITE)

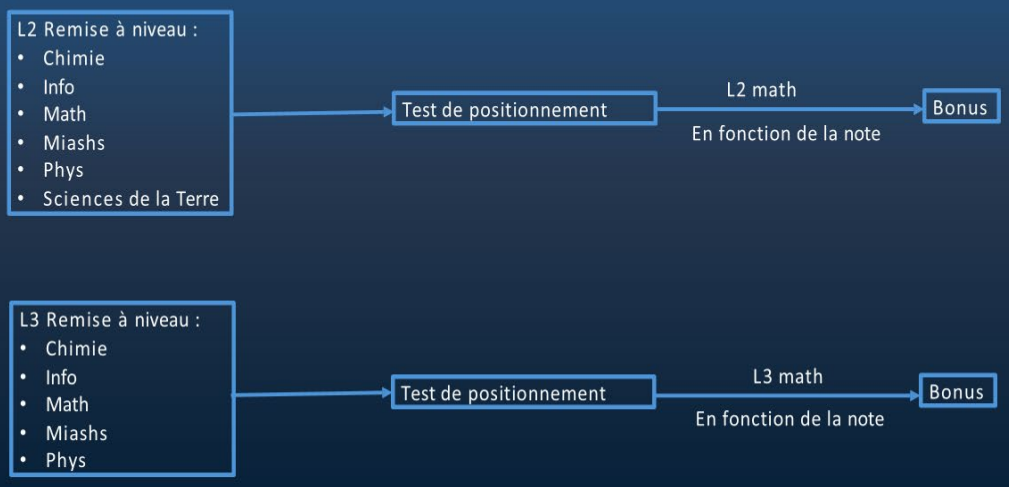
1. Changements des MCC dans le cadre de l'ARE pour le L1 oui-si : passage à l'année 2



Note Fond. math 1 >=7/20
Note Fond. Math 2 >=7/20
...

(voir Cadrage général du Portail SITE)

1. Changements des MCC dans le cadre de l'ARE pour les L1 classiques : bonus



2. Changement des MCC pour d'autres motifs de pilotage de la formation

- DL 1 Math-SV : changement de note seuil de compensation pour les UE de math
- DL 1 BGS : sans note plancher pour l'anglais

- L2 Math
- DL 2 Math-SV : changement de note seuil de compensation pour les UE de math
- DL 2 BGS : sans note plancher pour l'anglais

- L3 ICPAC : notes seuils
- L3 MASS : notes seuils
- DL 3 BGS : sans note plancher pour l'anglais
- DL 3 Math-Phys : simplification des règles de validation de l'année 3
- L3 Chimie : changement durée examen terminal pour l'ECUE élucidation structurale

3. Lisibilité

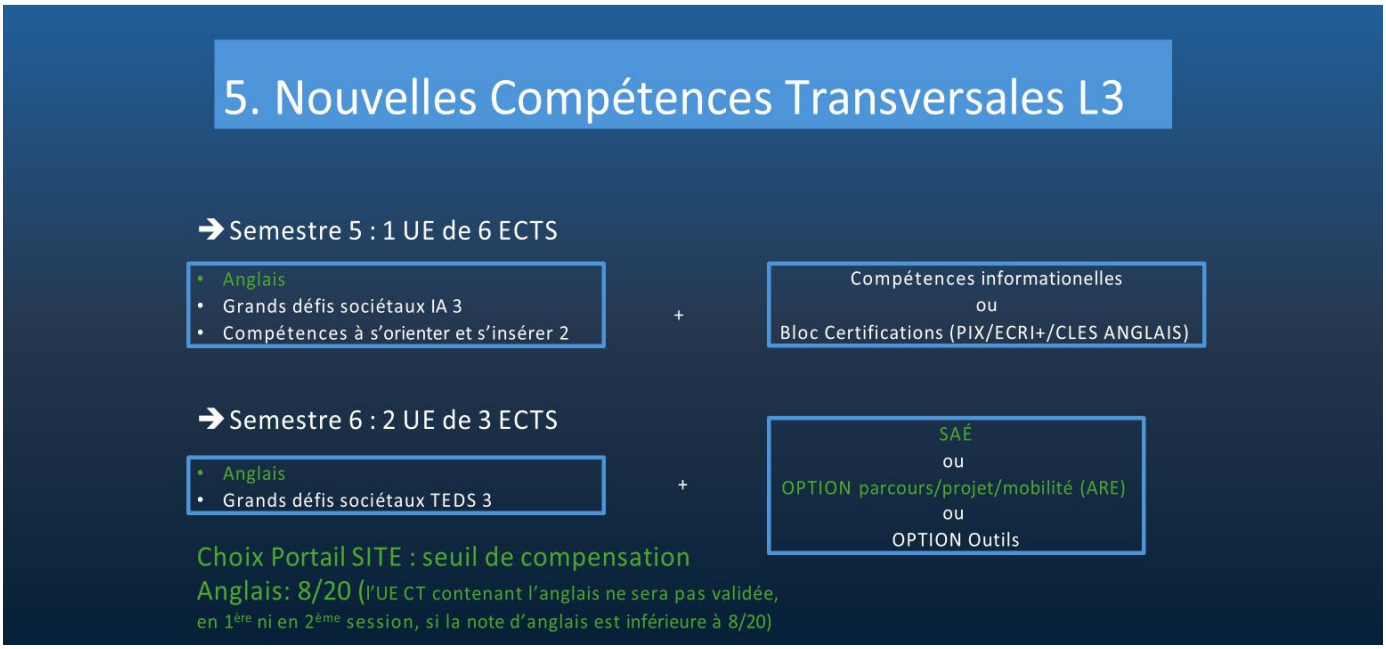
Mentions L1 et L2 :
- Pour l'obtention des UE et des ECUE de L1/L2, se reporter à la fiche générale et MCC de la licence Sciences et Technologies.
- Les règles de compensation des ECUE de L1/L2 sont spécifiées dans le fichier des MCC de la L1-L2 Sciences et Technologies

L1/L2/L3 : *Le contrôle final correspond au dernier contrôle de l'UE ou de l'ECUE en CCI. Pour les dispensés d'assiduité ayant droit au passage de l'élément en CT ou CT+TP, le contrôle final équivaut au contrôle terminal.*
Rajouté sur : la L1-L2 Sciences et Technologies et dans le Cadrage des MCC du portail SITE

4. Mise en conformité (maquette)

DL math-info : correction de maquette

- L'UE Programmation et conception orientée objet au S5 a été remplacée par une autre UE car en 2025-2026 les étudiants de la DL ont déjà suivi cette UE au S3 ;
- L'UE Bases de données au S3 a été remplacé e par une autre UE car en 2025-2026 les étudiants de la DL avaient déjà suivi cette UE au S1.



Concernant la validation de l'ECUE d'anglais :

- Il est précisé que la mesure pour la validation de l'UE de compétences transversales concerne uniquement les L3 et qu'elle n'a pas d'incidence sur la validation du semestre ou de l'année, la compensation étant toujours applicable.
- Remarque de Mme Frédérique Leclerc : Mme Frédérique Leclerc propose d'harmoniser cette mesure sur l'ensemble du portail en envisageant une disposition similaire pour les L1 et L2.

⇨ Cette proposition sera soumise pour l'année prochaine au CAC, celui-ci étant décisionnaire sur les MCC relatives aux compétences transversales en L1 et L2.

Modification de l'offre de masters

MCC des masters : aucune modification n'est apportée, à l'exception des parcours du Master Mathématiques et Applications, notamment le parcours MFA. Les ajustements consistent en une mise en conformité avec les dispositions attendues mais qui n'avaient pas été intégrées aux MCC votées l'année précédente. Il convenait notamment de préciser la nature et la durée du contrôle terminal lorsqu'il est prévu, ainsi que les modalités applicables en cas de dispense d'assiduité.

Aucune autre modification n'est apportée sur le périmètre des masters.

LES MODIFICATIONS DES MCC DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'ÉCOLE ET DU PORTAIL S&T SONT APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU COSP DE L'ÉCOLE SPECTRUM PRÉSENTS.

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

Expérimentation pédagogique en L3 Mathématiques – 2026-2027

Transformation de certains enseignements en format cours-TD

Contexte et objectif

Compte tenu du fort absentéisme et du taux de réussite insuffisant en L3 Mathématiques, une expérimentation est proposée pour l'année universitaire 2026-2027 afin de favoriser la présence des étudiants, leur engagement dans les apprentissages et, à terme, leur réussite.

Principe de l'expérimentation

Deux enseignements du semestre 5 et deux enseignements du semestre 6 seraient transformés en format cours-TD. Cette évolution se ferait sans augmentation du volume horaire prévu dans la maquette et à partir d'une réaffectation de moyens disponibles dans l'enveloppe SLUMARMD.

Situation initiale – maquette actuelle

24 h de CM
36 h de TD par groupe
Avec 2 groupes de TD

Expérimentation 2026-2027

2 groupes de cours-TD de 54 h
54 h d'enseignement en présentiel par étudiant

Organisation possible dans ADE

12 h CM + 36 h TD + 6 h SLUMARMD = 54 h par étudiant

La maquette reste inchangée

Il s'agit d'une expérimentation sur l'année 2026-2027, portant uniquement sur la modalité pédagogique d'enseignement déjà inscrits dans la maquette. Un bilan sera réalisé en fin d'année à partir de la présence, de la participation, du ressenti des étudiants et des enseignants ainsi que des résultats obtenus.

L'EXPÉRIMENTATION PÉDAGOGIQUE EN L3 MATHÉMATIQUES POUR L'ANNÉE 2026-2027 EST VALIDÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU COSP DE L'ÉCOLE SPECTRUM PRÉSENTS.

II) FRAUDE AUX EXAMENS : RAPPEL DES ACTIONS ET DE LA PREVENTION

Un phénomène qui évolue	Un enjeu d'équité	Une responsabilité collective
Forte augmentation des cas signalés, notamment avec l'essor de l'IA et des outils numériques, parfois difficiles à détecter.	La fraude crée une rupture d'égalité entre les étudiants et fragilise la valeur du diplôme.	Prévenir et traiter la fraude mobilise l'ensemble de la communauté : enseignants, surveillants, scolarité, services administratifs et instances disciplinaires

⇒ **Objectif : agir en amont, au moment de l'épreuve et après les faits.**

Ce que les règles disent

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

Ce que les règles disent

Avant chaque épreuve, les règles doivent être :

VISIBLES | RAPPELÉES | CONNUES

Scannez pour voir la vidéo
Une mise à jour de la vidéo est prévue prochainement.



VIDÉO

Fraude aux examens

Un support pédagogique pour rappeler les **interdictions et sanctions encourues**

💡 Une diffusion via les espaces Moodle des formations est préconisée.

Avant l'épreuve

- ✓ **Se munir des consignes à suivre en cas de suspicion de fraude**
- ✓ **Vérifier la disponibilité du formulaire de procès-verbal vierge**
- ✓ **S'assurer de la disponibilité du vidéoprojecteur (si applicable)**

Lors de l'accueil des candidats

- ✓ **Lire l'affiche réglementaire à voix haute** ou **projeter la vidéo anti-fraude** (si vidéoprojecteur disponible)
- ✓ **Faire signer la feuille d'émargement par chaque candidat**

En cas de suspicion de fraude

- ✓ **Ne pas intervenir de façon prématurée - observer et noter**
- ✓ **Consigner les faits constatés (heure, nature, candidat concerné)**
- ✓ **Remplir le formulaire de procès-verbal dès la fin de l'épreuve**
- ✓ **Remettre le procès-verbal au responsable de salle ou à l'administration**

RAPPEL - Documents à avoir sur soi

- La **checklist des consignes ;**
- Le **PV de déroulement d'épreuve,** permettant notamment de renseigner le nombre d'étudiants présents, les observations, la date de l'examen, etc ;
- Le **PV de constations d'incident**, en cas d'incident ou de comportement inapproprié pendant l'épreuve ;
- Le **PV de suspicion de fraude**.

💡 Ces documents sont accessibles sur la page dédiée **à** **la surveillance des examens du portail SITE**

⚠️ Il faut être connecté au préalable à l'intranet pour accéder à cette rubrique. Le chemin est le suivant : Se rendre sur le portail SITE → **Se loguer via Intranet** → Surveillance des examens.

Le rôle des équipes pédagogiques

Inscrire la prévention dans la durée	Adapter les évaluations	Porter un message commun
Faire de la lutte contre la fraude un sujet régulier des équipes et des temps pédagogiques.	Diversifier les formes d'évaluation : écrit, oral, présentation, travaux encadrés… afin de limiter les opportunités de fraude et de mieux prendre en compte le contexte de l'IA.	Étudiants, enseignants, surveillants, scolarités et gouvernance doivent partager les mêmes règles et le même niveau d'exigence.

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

Bilan de la campagne de communication 2025–2026

Une campagne à deux niveaux : communication centrale + communication de proximité

Communication centrale

- Campagne média établissement :
- Affiches
- Actualités
- Réseaux sociaux
- Mailing

➢Objectif : ancrer un message commun et visible à l'échelle de l'établissement.

Communication de proximité

Portail SITE et EURs
- Mailing étudiants
- Ecrans dynamiques
- WhatsApp / Discord
- Site web et intranet
- Moodle

➢Objectif : amplifier le message et toucher les étudiants au plus près.

Objectif : rendre les règles difficiles à ignorer, avant même l'entrée en salle.

Comparaison du nombre de cas avant / après le 30 mars 2026 – données arrêtées au 1er juillet 2026

SPECTRUM	DS4H	TOTAL
14 → 10	23 → 16	37 → 26
-28,57%	-30,43%	-29,7 %

Fraudes aux examens : vos besoins et vos idées

Sur l'ensemble du dispositif, le nombre de cas de fraude constatés passe de **37 avant la diffusion à 26 après**, soit une **baisse de 29,7 %**. Cette diminution est observée sur **les deux périmètres étudiés** et intervient à la suite de la campagne de communication.

Ces résultats doivent toutefois être **interprétés avec prudence**, les périodes « avant » (rentrée 2025 → 30 mars 2026) et « après » (30 mars → 1er juillet 2026) présentant des **durées et des volumes d'épreuves différents**. Le **niveau de surveillance** et les **faibles effectifs** peuvent également influencer les résultats.

La baisse des cas observés constitue ainsi un **signal encourageant, à confirmer dans la durée**.

💡 Recensement des besoins des équipes pédagogiques concernant les fraudes aux examens : nous vous invitons à nous faire directement remonter vos besoins, idées, propositions ou sujets de réflexion sur cette thématique.

LE VOTE DES MEMBRES DU COSP DE L'ÉCOLE SPECTRUM PRÉSENTS N'EST PAS REQUIS.

III) PARAMETRAGE DE LA PLATEFORME FLEXETUDES

Ingo Waschkies présente au COSP la plateforme Flexitude, utilisée pour renseigner et suivre les différents aménagements dont peuvent bénéficier les étudiants, notamment pour des motifs sportifs, professionnels (salariés), de dispense d'assiduité ou encore liés à une situation de handicap. Il est rappelé que tout aménagement doit être renseigné sur la plateforme Flexitude afin d'assurer son suivi et sa prise en compte. La scolarité est chargée de valider le statut de l'étudiant et, le cas échéant, les aménagements associés.

IV) APPROBATION DE LA CREATION D'UN MAGISTERE EN MATHEMATIQUES

Objectif

Un dispositif d'accompagnement à l'accès aux études doctorales.

⇨ En créant une formation fortement adossée au laboratoire, le LJAD renforce le continuum Master-Doctorat. (cf. rapport HCERES 2022)

19,6% des doctorants sont issus du master

« Si l'ouverture est une excellente politique, cette proportion de 19,6 % est assez faible et peut jouer en la défaveur de l'attractivité de la formation doctorale. » HCERES 2022

*« Le laboratoire pourrait tenter d'**augmenter le flux de bons étudiants du master du site** […] »*
HCERES 2022

Connaissances et compétences

- Bases solides dans les fondements des mathématiques de niveau master.
- Connaissances approfondies dans un des domaines :
 - Algèbre, analyse, géométrie.
 - Equation aux dérivées partielles (EDP), analyse des EDP, Calcul scientifique.
 - Probabilités et statistiques.
 - Expérience de la démarche de recherche en mathématiques.

Mg1 : tout le programme de la L3 MATH-MFA, avec en plus :

- Groupe de cours-TD spécifique dans 2 UE (effectifs de groupes complétés par des étudiants de double licence)
- UE Initiation à la recherche (facultative en L3MATH)
- En option, une autre UE de la L3 Math

Mg2 : tout le programme du M1 MFA, avec, en plus :

- Une UE Approfondissement math (25h par semestre) : groupes de lecture, complément de cours.
- En option, une à deux UE du MFA, ou éventuellement d'un master différent (informatique, physique).
- Au semestre 4, un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (à UniCA ou ailleurs, en France ou à l'étranger). Un labo de recherche dans un département

R&D d'une entreprise est possible.

Mg3 : tout le programme du M2 MFA, avec, en plus :

- Une UE Approfondissement math (25h par semestre) : groupes de lecture, complément de cours.
- Une UE du MFA, et En option une UE de MFA.
- Au semestre 6, un stage de 4 à 6 mois dans un laboratoire de recherche (à UniCA ou ailleurs, en France ou à l'étranger) (aussi présent dans le cursus MFA). Un labo de recherche dans un département R&D d'une entreprise est possible.

Masterclass

Une Masterclass d'une semaine par an commune aux trois niveaux, avec la participation et l'animation d'étudiants en thèse et de chercheurs :

Cours et exposés de niveau master-doctorat par un chercheur, accompagnés par des séances de préparation dirigées par des doctorants,

Présentation par des chercheurs de leurs sujets de recherche à un niveau L3-M ;

Vie scientifique

La participation aux événements de la communauté mathématique (colloquia, séminaires, Mat'duLabo, etc) est fortement encouragée, et rendue obligatoire pour certains événements à partir du Mg2.

Mentorat

Chaque étudiant bénéficie d'un mentor parmi les (enseignants-)chercheurs. Le mentor est en principe le même au cours des trois années. Il aura pour missions :

- De veiller à la bonne intégration de l'étudiant.
- D'établir un **contrat pédagogique** avec l'étudiant à son arrivée.

Le mentor expliquera le contenu de la formation et les différentes options, l'éveillera aux grandes thématiques de la recherche en math et l'aidera à construire son projet doctoral et professionnel. Il l'incitera à renforcer ses compétences transversales (expression orale, anglais, etc). La conclusion de ces discussions fera l'objet du contrat pédagogique. Ce contrat sera réévalué annuellement.

- En 2ème et 3ème année, les mentors aideront à la **recherche de stages**, notamment en donnant des points d'entrée dans leurs réseaux scientifiques. Bien sûr, trouver un stage reste de la responsabilité de l'étudiant uniquement.
- Les mentors aideront à préparer la candidature à des **bourses** de thèse.
- **Cahier de charges du mentor :**
 - Chaque mentor a au plus un étudiant par niveau (donc 3 au plus)
 - Des réunions au moins trimestrielles avec l'étudiant seront faites.
 - Participation obligatoire à deux à trois réunions annuelles de tous les mentors avec les responsables du magistère et potentiellement les responsables d'années pour le partage d'information (contenu de la formation et ses évolutions, organisation de la formation, dates, etc) et l'attribution des mentorés, puis pour le suivi collectif de la progression de chaque étudiant (une à deux fois par an, après les examens et avant les jurys)
 - Participation à l'animation de la masterclass : proposition de cours et/ou présentation de son activité de recherche.
 - Rédaction et suivi du contrat pédagogique.

Environnement

- Une journée d'accueil et d'intégration pour la promotion entrante, pilotée par les promotions précédentes ;
- Une préparation à l'entrée dans le monde professionnel : TOEIC, ateliers RH (CV, entretiens d'embauche, …), ateliers professionnels animés par des entreprises, etc(commun avec le Master IM)
- Accueil des magistériens au sein du laboratoire.
- Une cérémonie de remise des diplômes
- Une communauté internet (Linkedin) auto-gérée par les étudiants
- Un Réseau Alumni

Césure

Une année de césure pourra être autorisée entre le M1 et le M2, si elle est motivée

pédagogiquement ou professionnellement (passage de l'agrégation, séjour dans un laboratoire de recherche à l'étranger, ...).

Recrutement

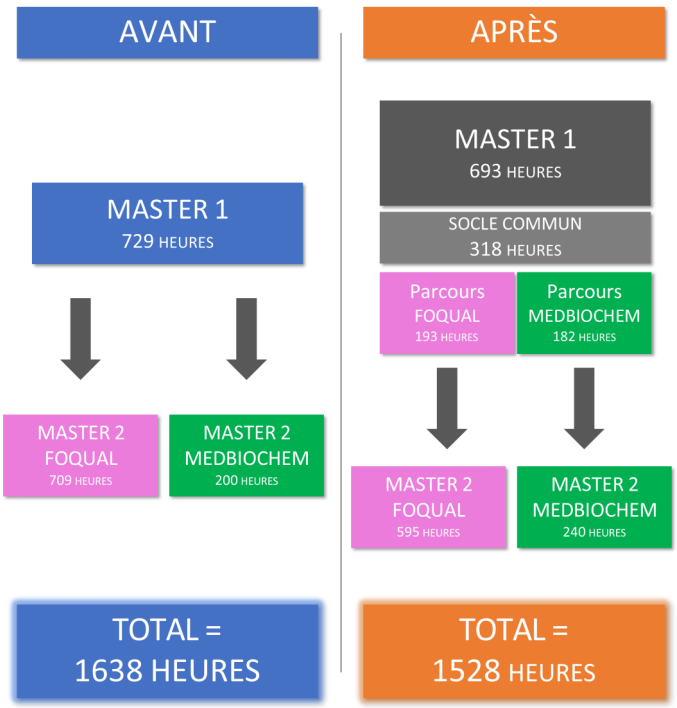
- Sélection sur dossier
- En 1ère année pour les titulaires d'une L2 Sciences et technologies ouvrant à la L3 Math, ou équivalent
- Ou 2ème année pour les titulaires d'une Licence Math, une DL Math-x, ou toutéquivalentreconnupourlacandidatureenM1 MFA
- Ou 3ème année pour les titulaires d'un M1 Math

Pilotage

- Un comité de pilotage du Magistère (MgCoPil) constitué des 2 co-responsables du Magistère et des responsables des 3 années L3, M1 et M2.
- Un conseil de performance annuel.

LA CRÉATION D'UN MAGISTÈRE EN MATHÉMATIQUES EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU COSP DE L'ÉCOLE SPECTRUM PRÉSENTS.

IV) POINT D'ETAPE SUR L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION EN CHIMIE



Département de CHIMIE Nice

LE PRINCIPE

Un même Master de chimie moléculaire

Un socle scientifique commun

Deux parcours clairement identifiés dès le M1 : FOQUAL et MEDBIOCHEM. Deux trajectoires complémentaires, pas « deux masters dans un master ».

Spécialisation progressive sur 4 semestres → meilleure cohérence pédagogique, meilleure lisibilité, moins de redondances.

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | GRADUATE SCHOOL FORMAL, PHYSICAL AND ENGINEERING SCIENCES

POURQUOI CHANGER ?

Éviter une spécialisation trop tardive : les projets étudiants et les compétences attendues commencent à diverger dès le M1.

Mieux répartir les apprentissages M1/M2 : chaque enseignement doit contribuer à une montée en compétences identifiable.

Réduire les redondances → dégager du temps pour l'approfondissement, les projets, la mise en pratique et l'autonomie.

Maîtriser le volume d'enseignement comme conséquence d'une rationalisation, sans diminuer l'ambition scientifique.

UN ENJEU MAJEUR : VISIBILITÉ & RECRUTEMENT

Le choix de master se joue dès la sortie de L3 : une spécialisation identifiable seulement en M2 peut faire perdre des candidats au moment décisif.

FOQUAL / MEDBIOCHEM dès le M1 = positionner Nice comme destination de formation complète, plutôt que compter sur un retour en M2 après un M1 ailleurs.

Mon Master = point d'entrée stratégique du recrutement post-L3 : visibilité directe, candidature dès le M1, trajectoire lisible sur 2 ans.

Concurrence : certaines formations sont très visibles après la L3 ; l'enjeu est d'être clairement identifiable au même moment du choix.

NE PAS OPPOSER FOQUAL ET MEDBIOCHEM

FOQUAL : professionnalisation progressive, avec possibilité (non-obligation) d'alternance dès le M1 ; immersion longue et montée en autonomie.

MEDBIOCHEM : véritable voie scientifique dès le M1 ; approfondissement, expérimentation, analyse critique, démarche de recherche, préparation au doctorat.

MEDBIOCHEM porte aussi un enjeu d'attractivité : formation en anglais, ouverture internationale, recherche + industrie → potentiel d'attraction au-delà du vivier local/régional.

Deux contextes d'application différents, mais un même niveau d'exigence scientifique : il ne s'agit pas d'un parcours « moins scientifique » face à un parcours « recherche ».

DEUX ÉCOSYSTÈMES COMPLÉMENTAIRES

FOQUAL ↔ entreprises, alternance, problématiques professionnelles, insertion.

MEDBIOCHEM ↔ laboratoires, projets scientifiques, stages de recherche, doctorat.

Les réseaux restent perméables : entreprises et recherche peuvent nourrir les deux parcours.

« Un socle scientifique commun, une spécialisation progressive dès le M1 et deux trajectoires cohérentes jusqu'au M2. »

« La différenciation dès le M1 est à la fois un choix pédagogique, professionnel, scientifique et stratégique. »

« L'objectif n'est pas de créer deux formations indépendantes, mais de mieux structurer un même Master autour de deux projets étudiants complémentaires. »

LE VOTE DES MEMBRES DU COSP DE L'ÉCOLE SPECTRUM PRÉSENTS N'EST PAS REQUIS.

V) DECISIONS DU COPIL DE L'ECOLE

Se reporter au procès-verbal en ligne de la séance de CoPil du 15/07/2026.

VI) INFORMATIONS DE LA DIRECTION

VIE INSTITUTIONNELLE

ELECTIONS : RENOUVELLEMENT DU COLLEGE ETUDIANT DU COSP
Expiration des mandats des représentants actuels : le 15 novembre 2026.

Elections les 25 et 26 novembre 2026 par vote électronique

⇒ Mobiliser les étudiants pour qu'ils se portent candidats et pour qu'ils votent lors des élections.

Date de dépôt des candidatures : Lundi 9 novembre 2026 14h

Constitution : 5 représentant·e·s titulaires et 5 représentant.e.s suppléant.e.s. comportant des étudiant·e·s issus des niveaux licence, master et doctorat (LMD)

Recevabilité des listes :

- être inscrit ·e· sur les listes électorales (au sein d'une formation portée par SPECTRUM, le Portail Sciences Ingénierie Technologies et Environnement, l'EDSFA)
- Respecter l'alternance Homme / Femme
- Comporter à minima un·e· étudiant·e·s issus de niveaux licence, master et doctorat
- Comporter à minima 5 titulaires

Ces critères sont cumulatifs.

FELICITATION A

- **Frantz Martinache** – Astrophysicien (LAGRANGE), membre du collège B au sein du COSP depuis novembre 2024, promu au rang de Professeur à compter du 1er novembre 2026. Nous le remercions chaleureusement pour son implication, notamment au sein de la sous-commission du COSP.

⇒ **Siège vacant du représentant disciplinaire astrophysique au sein de la sous-commission** : communiquer le nouveau représentant à Amira Derouaz au plus tard le 16 octobre 2026.

⇒ **Election partielle Collège B – Astrophysique** : les 25 et 26 novembre 2026.

Date de dépôt des candidatures : Lundi 9 novembre 2026 14h

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous signifier tout changement de collège dans le cadre de promotion ou autres qui entrainerait une vacance de siège avant le 2 octobre 2026.

- **Diana Podevin** pour sa promotion au poste de **Responsable financière du Campus Valrose**, en remplacement d'**Anca Iliuta-Velixar**.

BIENVENUE A

Claire Portier, ingénieure de formation, qui rejoindra l'équipe projet SPECTRUM à compter du 2 Novembre 2026, en remplacement de Cyrille Baudouin.

Mathias Marconi, Enseignant-Chercheur à l'InPhyNi, qui succèdera à **Olivier Legrand** *(départ à la retraite en avril 2027)* en tant que chargé de mission Formation de l'école sur le volet Master. Cette prise de fonction s'effectuera progressivement, en lien avec Olivier Legrand, jusqu'à son départ à la retraite.

Mireille Bossy au sein du Copil de l'Ecole en tant que représentante des équipes projets Inria Sophia-Antipolis Méditerranée rattachées à l'ED SFA, en remplacement de Laurent Busé, nommé délégué scientifique adjoint du centre Inria. Nous remercions chaleureusement Laurent pour son engagement tout au long de ces dernières années.

RECHERCHE

RÉCIPIENDAIRES DU WELCOME PACKAGE

L'école SPECTRUM propose un soutien financier de **5 000 €** afin de faciliter l'installation des nouveaux enseignants-chercheurs au sein de son périmètre.

Attribution d'un Welcome Package sur fonds IDEX à :

- **Sébastien ROCA**, enseignant-chercheur à l'Institut de Chimie de Nice (ICN) ;
- **Corentin NOEL**, enseignant-chercheur à GEOAZUR.

DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA RECHERCHE POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Ce dispositif vise à soutenir les enseignants-chercheurs à la fois actifs sur le volet recherche et de la formation. Il vient en complément des dispositifs existants de reconnaissance des

responsabilités pédagogiques.
Ont été validées lors du CAc restreint du 9 juillet 2026, les candidatures proposées par le CoPil de l'école, suivantes :

- **Louis de Barros**, Directeur du département disciplinaire ;
- **Élisabeth Pecou**, Responsable du parcours IM ;
- **Morgan Abily**, Responsable du parcours Hydroprotech.

→ **Pour plus de détails :** se reporter aux décisions du CoPil du 2 juin 2026.

AAP BOURSES DE THESE COMETES
Quatre demi-bourses de thèse seront attribués d'ici la fin de l'année 2026 à des membres du consortium de COMETES dont UniCA et l'OCA font partis. Un appel interne sera lancé prochainement pour identifier des sujets dans le domaine du spatial avec une source de cofinancement (industriel ou institutionnel).

PEDAGOGIE

AAP Gratifications de stage de Master – 1ère vague en cours
Deadline : le 15 novembre 2026.
Toutes les informations disponibles en cliquant ici.

Calendrier de traitement de l'appel pour les référents disciplinaires de la sous-commission :
• Mardi 17/11/2026 : réception des dossiers individuels à évaluer
• **Jeudi 26/11/2026** : date limite de retour des évaluations auprès d'Amira Derouaz
• Vendredi 27/11/2026 : réception de la globalité des candidatures et évaluations
• **Mercredi 02/12/2026 de 10h45 à 12h45** : interclassement des dossiers
• Mardi 08/12/2026 : approbation des récipiendaires par le CoPil de l'école
• Mercredi 09/12/2026 : communication des résultats par l'école

Il est rappelé que le CoPil reste décisionnaire et qu'aucun résultat ne doit être divulgué par les référents disciplinaires avant la communication officielle par l'école.

AAP EQUIPEMENT CFA FORMASUP MÉDITERRANÉE 2026-2027
Seuil de référence : **10 apprentis par parcours ou demande mutualisée**.
Les formations de moins de 10 apprentis peuvent candidater, mais ne sont pas prioritaires.
Financement plafonné à **30 000 €**, avec cofinancement au-delà.

Calendrier : sollicitation de la composante pour obtention de la lettre de soutien avant le 11 décembre. Réception des dossier complets par le CFA le 15 décembre 2026. Résultats mars 2027, achat possible à compter d'avril 2027.

AAP ESPACES ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE 2026 ETABLISSEMENT ET L@UCA
2 volets cette année :
> ESPACES *(aménagement d'espaces de formation ou de tiers-lieux sur les campus, favorisant de nouvelles modalités d'enseignement, d'apprentissage et de vie étudiante).*
> MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE *(acquisition de matériel « non disciplinaire » permettant d'accompagner*

concrètement l'évolution des pratiques pédagogiques)

Deadline de dépôts des projets : le 27 novembre 2027. Enveloppe maximale de 40 000 euros TTC /projet *(excepté pour le volet espace)* et co-financements fortement encouragés.

⇒ Les membres du COSP procéderont à l'interclassement des projets qui auront été déposés sur cet appel lors de la séance du 15 décembre 2026.

PROMOTION DE L'OFFRE DE FORMATION UniCA 2026-2027

Rappel du calendrier des actions de promotion

- **Salon de l'Étudiant – Nice** : samedi 21 novembre 2026 – Palais des Expositions, Nice
 → Près de 8 000 visiteurs lors de la précédente édition.
- **Salon de l'Étudiant – Cannes** : samedi 12 décembre 2026 – Palais des Festivals, Cannes
 → Un public aux profils complémentaires à celui de l'édition de Nice.
- **Journées Portes Ouvertes** : samedi 23 janvier 2027 – Campus Valrose
 → Plus de 4 340 visiteurs l'an dernier.
- **NOUVEAUTE :** présence de SPECTRUM au **Salon des Masters**, **samedi 30 janvier 2027,** Palais des Expositions, Nice.
- **Printemps de l'Alternance** : du 1er mars au 11 juin 2027.

→ signaler toute action dans ce cadre à eur-spectrum.pedagogie@univ-cotedazur.fr

OUVERTURE DES MINEURES À L'AUTOMNE 2026

- Minor Introduction to Artificial Intelligence
- Minor Quantum Technologies
- Minor IoT – Objets connectés

Deadline des inscriptions le 29 septembre.

*NB : La **Minor Quantum Algorithms**, initialement prévue pour la rentrée 2026-2027 via le projet QuanteDu France, ne sera finalement pas ouverte en raison de difficultés de recrutement.*

FERMETURE DU MASTER MASS

Le Master Joint Erasmus Mundus in Astrophysics and Space Science (MASS) accueille ces derniers étudiants pour l'année universitaire 2026-2027. Le label n'a pas été renouvelé pour les années à venir.

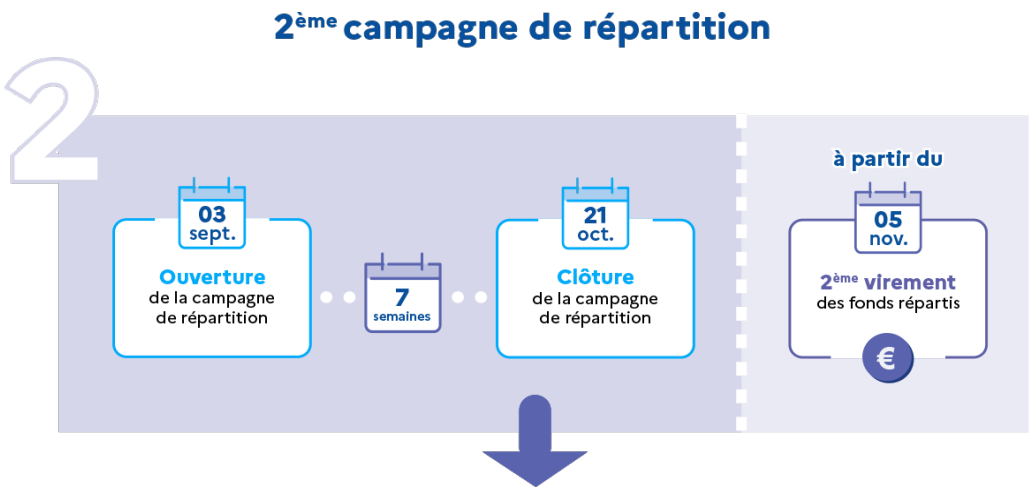
CONTRAT HCERES 2029-2033

La nouvelle accréditation est décalée d'un an et démarrera au 1er septembre 2030.

EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION – ÉTUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES

- Plafond d'exonération nationale : 30 % en 2026-2027, 25 % à compter de 2027-2028, 20% à compter de 2028- 2029. UniCA s'est positionné en faveur d'une exonération maximale.
- Demandes à formuler auprès du Service social étudiant : **service-social.etudiant@univ-cotedazur.fr**
- Exonération accordée selon la situation personnelle et le parcours de l'étudiant.
- Commission d'exonération, traitement au fil de l'eau : une réunion mensuelle de septembre à janvier.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026 : Calendrier



Contact : Michèle Bortuzzo, Chargée de Relations Entreprises (michele.bortuzzo@univ-cotedazur.fr)

Une page dédiée sur notre site

LE VOTE DES MEMBRES DU COSP DE L'ÉCOLE SPECTRUM PRÉSENTS N'EST PAS REQUIS.

VII) QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 14h48.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa, co-directeurs de l'école « Sciences Fondamentales et Ingénierie ».

Médéric ARGENTINA

Frédéric CAPPA